

# MASSACRE PLANIFIE !

## MODALITES D'APPLICATION DE L'ACCORD DU 3 JUIN 2009 POUR LE DERNIER SEMESTRE 2010 ET L'ANNEE 2011

Conformément à l'article L 632.14 du Code Rural, le CNIEL a procédé à l'examen des récentes tendances des marchés des produits laitiers.

En application de l'accord du 3 juin 2009, conclu entre la FNPL, la FNCL et la FNIL, sur proposition des médiateurs désignés par les Pouvoirs Publics, l'indice de tendance évolue comme suit :

Evolution en %	
F1 (20 % PI ; 20 % GEE ; solde stable)	+ 11,1 %

Le montant résultant de cet indice sera appliqué aux grilles régionales pour les 6 derniers mois de l'année.

L'indicateur de flexibilité est dorénavant calculé sur la base de la valorisation Beurre/Poudre.

### Calage avec l'Allemagne :

Que fait-on de la meilleure valorisation du lait français (+ 20 %) par rapport au lait allemand ??? Qui récupère cette + value ???

Pour 2011, un double indicateur de suivi de l'écart entre les prix du lait français et allemand sera mis en place :

- un tunnel appliqué au mois le mois de 10 € sur la base d'un prix désaisonnalisé français. (les prix pris en compte découleront des dernières statistiques connues) ;
- un tunnel de 8 € sur un prix moyen glissant. Ce 2<sup>ème</sup> tunnel sera progressivement mis en place en 2011 (fin mars : 1 trimestre, fin juin 1 semestre, fin octobre : 3 trimestres, fin d'année : 12 mois glissants).

### Fonctionnement du 1<sup>er</sup> tunnel :

Exemple concret : les indicateurs français définis par l'interprofession française fixent un prix à 320 €/tonne. Prix allemand calé par une autre méthode à 310 €/tonne. Le prix français descendra de 10 €/tonne.

### Fonctionnement du 2<sup>nd</sup> tunnel :

Volonté de maintenir un prix de lissage pour le consommateur sur les produits de grande consommation (PGC)... Hyper dangereux...

Quand on sait la guerre de parts de marché intra Europe que se livrent les transformateurs. Tunnel à la baisse assuré...

De plus tunnels cumulatifs... Et notre expérience de la flexibilité nous démontre qu'elle est systématiquement négative. Nouvelle flexibilité cette fois de 18 €....

D'autant plus que les tunnels se mettent en place sur la base des statistiques France AGRIMER que l'APLI affirme comme sous côtés. Dans tous les cas, pas d'organisme neutre public pour renseigner sur la réalité de la situation de la filière. Les infos émanent des transformateurs. Peut-on être juge et partie ???

Ces tunnels s'appliquent dans le cadre d'un taux d'allocation provisoire 2010/2011 compris entre 0 et 5 %.

Les valeurs des tunnels seront revues en 2010 en fonction de l'évolution des taux d'allocations provisoires. Dans tous les cas, les révisions ne pourront pas amener une hausse de la valeur des tunnels.

La guerre intra Europe est clairement actée... Au bénéfice de qui ?

Les trois familles constatent la nécessité de mettre en place des systèmes optionnels dont certains incluent le principe des prix différenciés en particulier pour les allocations provisoires.

Prix A inférieur au prix allemand + prix B basé sur cotation erronée plus volume historique et allocation provisoire géré par l'entreprise = saturation de marché = effondrement des produits industriels (beurre / poudre) = effondrement du prix du lait souvenons-nous des 15 % de rallonge de la campagne 2008/2009 (Avril 2009 : 207 € la tonne, un 1<sup>er</sup> opérateur dégainant à tout prix, entraînant les autres dans la spirale infernale à la baisse).

L'interprofession s'engage à travailler sur la mise en place de ces options. Parallèlement le travail sur un indicateur d'évolution des coûts de production sera finalisé.

Le 03/06/2009 mort de IPAMPA (voir annexe). On capitule en rase campagne et une fois la réédition signée on s'inquiète de savoir si l'on va travailler à perte ! A moins que les 240 € la tonne de Madame LAMBERT (inscrit au Journal Officiel) soit de nouveau d'actualité. IPAMPA était certes imparfait mais avait le mérite d'exister.

Enfin un travail sera mené pour expertiser le mode de détermination des statistiques « volume et prix » en France et en Allemagne.

Espérons qu'en Allemagne la chaîne de renseignements est plus objective/neutre que France AGRIMER.

Un travail sera également engagé sur un indicateur de volumes par bassins laitiers.

Mise en place d'une guerre des bassins de productions sur le même principe que les 38 AOP suisse qui depuis Mai 2009 se mènent une guerre fratricide. Attribuer des allocations provisoires alors que les comptables conseillent de limiter les stocks de végétaux et animaux,

à moins que de se ruiner en achat de concentré (voir les cotations : blé, maïs, soja) ou bien encore de traire trois fois par jour, pourquoi pas douze fois ! Utopique.

LE SEUL ECART DE COMPETITIVITE ENTRE LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE NE CONCERNE PAS LES PRODUCTEURS LAITIERS MAIS L'ETAT DES FINANCES DES DEUX PAYS EN QUESTION ET PAR CONSEQUENT LE NIVEAU DE SOUTIEN QUE LE GOUVERNEMENT ALLEMAND ATTRIBUE A NOS HOMOLOGUES D'OUTRE RHIN (voir document : Source France AGRIMER : France - Allemagne).

Lorsque nos confrères allemands reçoivent une aide directe nous avons droit au prêt Sarkozy (prêt à moyen terme).

Les trayeurs allemands les plus performants (0,2 % des 93 000 trayeurs) ont un prix d'équilibre à 31,30 centimes d'euros par litre. QU'ON SE LE DISE...

Si les deux poids lourds Européens ont décidé d'un jeu de massacre nous fonçons vers une sous réalisation structurelle.

Quid de la souveraineté laitière Européenne ?

*Jacques FOULIER,  
Membre du C. A. de l'APLI Nationale,  
Pour l'APLI Nationale.*